

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
--------------------------------------	----------------	---

15	15	15
----	----	----

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur LALANNE Patrice, Maire**

Présents : BONNAN Christian, CARETTE Mélanie, CHAUVEAU Jean-Baptiste, DA ASSUNCAO Carine, DARDERES Paul, DESCLAUX Amandine, DIAZ-VEIGA Sylvie, JEHANNO Romain, LAMAISSON Yves, LASSUS Martine, MASMONTET Jean, TISNERAT Jacques, TISSIER Fabienne

Excusés ayant donné procuration : BOSCHETTI Ophélie

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme DESCLAUX Amandine

20032026-6 : Désignation du représentant au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Le Maire rappelle que la Commune est membre de la Communauté de Communes du Béarn des Gaves qui est un EPCI à fiscalité propre unique. Dans ce cadre, une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est mise en place et la Commune y est représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

En conséquence, il convient de procéder aux désignations correspondantes.

Une seule candidature est déposée pour chaque poste à pourvoir :

- Délégué titulaire : candidature de M LALANNE Patrice
- Délégué suppléant : candidature de M CHAUVEAU Jean-Baptiste

Sont nommés unanimement délégué titulaire M. LALANNE Patrice et délégué suppléant M. CHAUVEAU Jean-Baptiste, pour représenter la Commune à la CLECT de la Communauté de Communes du Béarn des Gaves.

**Pour expédition certifiée conforme
Fait et affiché à LAHONTAN le 20 mars 2026**

**Le Maire
Patrice LALANNE**